

Conseil d'établissement 2022-2023

Date : Lundi 7 novembre 2022
Heure : 19 h
Endroit : Local d'anglais de l'école Vents-et-Marées

Tout le monde est présent

Bonne(s) nouvelle(s) : Bri dans la clôture du côté cimetière à l'école Vents-et-Marées. La clôture sera remplacée par une haie de cèdres. Aviser le clergé le cout total est encore inconnu, mais le parc-école avait un coussin pour des imprévues et balance embellissement de la cour d'école.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Valérie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. Ajout de 6.B) Parole aux membres. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 6. B) parole aux membres La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-11-001]	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2022</p>	<p>Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion. M. Yves présente le rapport annuel 2021-2022.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Thériault</p> <p>QUE le procès-verbal du 26 septembre dernier soit adopté tel quel ainsi que le rapport annuel.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2022-11-002]</p>	<p><i>M. Yves présente le rapport annuel 2021-2022. Mme Marie-Pier déposera le document sur le site de l'école.</i></p>
<p>4. Règles de fonctionnement du conseil d'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Petit retour sur les documents du fonctionnement fait par M. Yves. Tout le monde est en accord les règles de fonctionnement. • Le document sera envoyé aux membres pour consultation et signé lors de la prochaine rencontre. 	<p><i>Document avec les corrections en décembre par courriel. Signature à la prochaine rencontre.</i></p>
<p>5. Normes et modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première communication, bulletins (novembre, mars et juillet) 	<ul style="list-style-type: none"> • M. Yves résume le document « Évaluation des apprentissages » envoyé par le ministère ainsi que le tableau des examens ministériels. Les documents ont été envoyés aux membres du personnel et seront acheminés à tous les parents via courriel. • Il est aussi proposé d'informer les parents qu'il y a une application pour Mozaik parent que ceux-ci peuvent l'installer sur leur cellulaire. 	<p><i>Envoyé aux parents et aux membres par courriel.</i></p>
<p>6. Suivi des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la formation et Budget C.É. 	<p>M. Yves nous fait un petit retour sur la conférence de M. Marius. Il nous présente le budget du conseil d'établissement pour 2022-2023 avec les dépenses effectuées et à venir.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif cirque (historique) et ajustement selon nos constats en lecture, écriture dans un environnement favorisant le plaisir d'apprendre (document en annexe) • Listes du petit matériel, cahiers d'activités et agenda (paiement et ajustements pour 2022-2023 et retour sur l'utilisation de Mozaik pour la facturation) • Partenaire Premier Tech pour aide aux familles • 6B) Parole aux membres 	<p>M. Yves nous fait une petite synthèse de nos écoles et nous présente un PowerPoint sur l'historique du cirque (projet attention /concentration) à l'école.</p> <p>Les factures pour les cahiers d'activités ont été envoyées de façon électronique par Mozaik. Les parents ont maintenant accès à payer par internet.</p> <p>Nous aurons, encore cette année, un budget pour aider les parents qui rencontreront des difficultés financières cette année.</p> <p>Ce point offrira l'occasion, de façon encadrée, aux membres d'apporter des sujets de discussion au conseil d'établissement.</p> <p>Mme Valérie nous apporte un point concernant le temps de devoir et des leçons. Est-ce qu'il y a des modalités pour les devoirs et leçons? M. Yves explique que non et que c'est l'enseignant qui est mandaté pour assurer la réussite de ses</p>	<p><i>Envoyer le PowerPoint aux membres. Retour à la prochaine rencontre.</i></p> <p><i>Retour sur les paiements</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>élèves. Les parents doivent se tourner directement avec le titulaire. Mme Sabine nous informe qu'il est possible de visionner des capsules sur le site de la Fédération des comités de parents pour aider les parents à être mieux outillés.</p>	<p><i>Informers les parents pour la période de devoir au service de garde. Il s'agit de supervision et non pas de surveillance constante. M. Yves apportera le point aux équipes-écoles. Vulgariser l'aide au devoir.</i></p>
<p>7. Information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photo scolaire (proposition semaine de 4 septembre) • Protocole d'urgence pour accident • Utilisation des locaux • Dérangements pédagogiques 	<p>Retour sur la lettre du début de l'année. Elle sera reconduite dans la prochaine année. L'an prochain les photographies scolaires seront prises dans la première semaine de la rentrée.</p> <p>M. Yves désire que nous écrivions une procédure pour les accidents sur temps de classe afin que nous puissions clarifier la situation. Nous allons faire valider le protocole.</p> <p>Actuellement, les locaux sont utilisés pour le parascolaire de soccer, la technicienne en langage et les employés de la santé.</p> <p>Le Grand défi Pierre Lavoie sera de passage à l'école Desbiens le jeudi 24 novembre prochain avec son véhicube.</p> <p>Des visites à la ferme auront lieu fin novembre début décembre à Saint-Arsène.</p> <p>Atelier de musique le 29 novembre ainsi que des sorties à la piscine (date à venir) pour les élèves du préscolaire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Thériault</p>	<p><i>Réserver, Mme Cynthia, pour la semaine du 4 septembre 2023.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Service de garde, sortie le 18 novembre • Parascolaire soccer et activité le 11 novembre • Vente des sapins de Noël de Saint-Arsène 	<p>QUE les dérangements pédagogiques soient acceptés.</p> <p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-11-003]</p> <p>Il y aura une sortir au cinéma de Rivière-du-Loup le 18 novembre prochain en avant-midi pour les élèves du service de garde qui se sont inscrits. Environ 150 élèves participeront à l'activité pour les milieux.</p> <p>Les deux équipes inscrites au parascolaire de soccer (soit une équipe dans chacun des milieux auront la chance de participer à un petit rassemblement le 11 novembre prochain à Rivière-du-Loup afin d'échanger avec les autres équipes inscrites. Cette belle activité est chevauchée par les élèves du sport étude. Un autobus scolaire apportera les élèves au stade.</p> <p>Il y aura, encore cette année, une vente de sapins de Noël à Saint-Arsène. Les profits de cette vente serviront à faire bouger les enfants par des activités ou des aménagements.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Dubé</p> <p>QUE la vente de sapins de Noël soit acceptée.</p> <p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-11-004]</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Pédagogique flottante (explication des  au calendrier)	M. Yves explique globalement à quoi servent les triangles rouges sur le calendrier scolaire. Il explique aussi que les triangles seront enlevés au fur et à mesure qu'il y aura des tempêtes.	
9. Formation pour les nouveaux membres	M. Yves explique qu'il enverra le lien aux nouveaux membres afin qu'ils puissent écouter les vidéos de formation.	<i>Vérifier la réception des capsules.</i>
10. Comité de parents	<p>Mme Hélène nous explique que le comité de parents désire, lui aussi former les parents. Mme Annik Kersherbaumer sera sollicitée à ce niveau. Il veut aussi informer davantage les parents sur le PEVR afin qu'ils soient plus engagés.</p> <p>Lors des élections, les gens étaient mobilisés et motivés.</p> <p>Mme Hélène nous informe aussi que le volet reconnaissance des parents est encore présent cette année.</p>	
11. Conseil d'administration 2022-2023	<p>Une personne a été engagée pour contrer le décrochage scolaire. Mme Valérie nous informe aussi du surplus de 1,75 million. Un montant de plus ou moins 500 milles sera octroyé pour l'achat de petit matériel.</p> <p>Rencontre demain pour la nouvelle école. Les soumissions ont beaucoup augmenté. Le 3 millions ne sera pas financé et sera épongé par les surplus.</p>	
12. CCSÉHDAA	Mme Sabine reporte que la clientèle en douance n'est pas encore reconnue dans le comité EHDAA. Toutefois, les dossiers semblent avancer. Toutes les informations en lien avec ce comité se trouvent sur le site du C.S.S.	
13. Correspondance	Aucune correspondance	
14. Questions de l'assemblée	Aucune question	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
15. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène QUE l'assemblée soit levée 21h07. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-11-005]	

Valérie Beaulieu, présidente

Yves Ouellet, directeur